Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 10 AOUT 1921 No 38

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCR[...]IS

Toutes communications [...]ernant le journal ou l'imprimerie [...]ent être adressées :

Le Manitob[a]
42, Avenue Proven[cher]
SAINT-BONIFACE - [MAN]ITOBA
Téléphone : 1233

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite)

Le deuxième congrès de l'Union fut tenu à Southbridge, Mass., les 22 et 23 juillet 1902. Les progrès avaient été marquants; les rapports officiels établissent qu'à cette époque le nombre des membres était de 3,712 et la réserve en caisse, 711,475.90.

Le fait remarquable de ce congrès fut l'adoption des taux du Congrès Fraternel. Les directeurs de l'Union comprirent qu'il fallait asseoir la société sur des bases financières solides et suivre une méthode raisonnée. Cette mesure eut l'avantage d'intéresser les hommes d'affaires et ceux qui comprennent la valeur des chiffres. L'Union continua de grandir avec un regain de force et de vigueur.

Le troisième congrès eut lieu en septembre 1904, à Willimantic, Conn. Par les rapports officiels des directeurs, on constate que l'Union comptait alors 7,346 membres, avec une réserve de $38,297.74. Le fait le plus notoire de ce congrès fut l'adoption du drapeau Carillon-Sacré-Coeur comme drapeau officiel de la société.

Le quatrième congrès eut lieu en septembre 1906, à Woonsocket, R. I., et les rapports officiels indiquent que la société comptait alors 12,353 membres et possédait une réserve de $85,260.84. Les résolutions les plus importantes à ce congrès furent l'approbation donnée à l'association du Denier de St-Pierre et à l'association des Journalistes franco-américains, ainsi que l'établissement d'une caisse centrale des malades et l'adoption des taux pour les certificats de soixante et cent vingt cotisations.

Le 6 septembre 1908 se tenait à Holyoke le cinquième congrès de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. La "Justice écrit:" Il était impossible de s'attendre à un plus grand succès que celui qui a couronné la célébration de la Fête du Travail, lundi dernier, sous les auspices des conseils locaux de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, en marquant en même temps l'ouverture du congrès biennal de cette société en notre ville..."

Au 1er juillet 1908, le nombre des membres était porté à 18,963, soit une augmentation de 6,610 membres en deux ans. L'état des finances était aussi très prospère. L'encaisse accusait le chiffre de $187,084.21.

A ce congrès la Société donne son approbation et son encouragement à la fondation de l'Association Catholique de la Jeunesse franco-américaine.

Le sixième congrès de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a été tenu à Manchester, N. H. les 6 et 7 septembre 1910. D'imposantes démonstrations religieuses et patriotiques l'avaient précédé: le grand ralliement des gardes de la Brigade des Volontaires franco-américains et le troisième congrès de l'A. C. J. F. A.

Par les rapports officiels soumis au congrès il appert que l'augmentation des membres a été de 5,736, dont 3,188 pour 73 conseils nouveaux, de sorte que les conseils qui existaient au 1er juillet 1908 avaient augmenté le nombre de leurs membres de 2,548. Il y avait, au 1er juillet 1910, 298 conseils et 24,669 membres. Du côté financier, les résultats n'en étaient pas moins beaux. L'encaisse en juillet 1910 était de $329,944.92.

Les hommes et les choses ont leurs jours sombres et leur période de troubles. La Société devait, elle aussi, passer par le Calvaire avant de monter au Thabor, et reprendre, plus vigoureuse et plus forte, sa marche en avant.

Un congrès spécial fut convoqué à Providence pour le 12 décembre 1911, "conformément aux arrêts rendus dans la cause de John B. Brindamour vs. l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, à savoir; recevoir le rapport du commissaire nommé pour faire l'apuration des comptes, accepter la démission du Président, du Trésorier, du Médecin-Reviseur et du Secrétaire; faire l'élection d'un Président, d'un Trésorier, d'un Médecin Reviseur, ainsi que d'un Secrétaire".

A ce congrès extraordinaire, on s'est expliqué de part et d'autre, on a réglé les différends et l'on s'est quitté avec le mot d'ordre: "En avant! A l'oeuvre!"

A Fall River, Mass., le 3 septembre 1912, souvrait le septième congrès plénier de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Plus de 300 délégués assistèrent à ces assises de la société, et le congrès de Fall River, fut surtout un congrès d'affaires.

Depuis le congrès de Manchester, le nombre des membres n'avait pas sensiblement augmenté; mais l'actif atteignait le joli montant de $501,842.64. C'est ainsi que, dans son rapport, le secrétaire général, M. Elie Vézina a pu dire: "Au milieu de l'orage l'Union n'a pas vacillé. Elle est restée debout sur le roc inébranlable de son système financier et sur le piédestal de ses principes moralisateurs".

Le huitième congrès plénier de la Société eut lieu à Worcester, Mass., les 14 et 15 septembre 1915. Plus de 350 délégués, venus de tous les coins de la Nouvelle-Angleterre et des Etats de l'Ouest, se sont réunis à Worcester, dans la grande salle de l'hôtel Bancroft, tous y apportant cet enthousiasme, ce patriotisme qui fleurit si bien dans un coeur canadien-français.

Cette convention, coincidant avec la célébration du 15ème anniversaire de la fondation de la Société, a contribué pour une large part à l'extension et à l'accroissement de l'Union. Elle a fait luire avec plus de force le sentiment national chez les franco-Américains. Et le président général M. Henri T. Ledoux, dans son allocution, a dit non sans raison que "pendant les quinze années passées à protéger les malades et les héritiers des frères défunts, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique n'a cessé de surveiller le mouvement franco-américain et fut toujours sur la brèche dans les moments de danger." Et, ajouta-t-il, "c'est aussi avec orgueil bien légitime que nous pouvons, après quinze ans d'existence, constater, ce soir, les succès du passé, les larmes séchées, les familles soulagées, les veuves et les orphelins protégés contre la faim et la misère".

A ce congrès d'après les rapports soumis la Société comptait 28,742 membres, avec une encaisse, au 1er juillet 1915, de $845,272.96.

Le 9ème congrès triennal de la Société fut tenu à Springfield, Mass. Il avait été convoqué pour les 15 et 16 octobre 1918, mais en raison de l'épidémie d'influenza, qui sévissait alors, il fut remis aux 19 et 20 novembre. Ses assisses furent des plus grandes et des plus solennelles. Tous les Franco-Américanis de Springfield, joints aux conseils locaux qui n'avaient pas épargné leur travail, semblaient s'être donné la main pour faire aux délégués à ce congrès une réception grandiose et laisser dans leurs souvenirs une impression agréable de la ville de Springfield.

Malgré les radiations, malgré la guerre et les conditions du pays, le nombre de nos membres s'est accru, du 30 juin 1915 au 30 juin 1918, de 4,023. La Société comptait 32,765 membres et possédait un actif de $1,234,813.42. Ce succès financier est sans égal dans l'histoire de la mutualité.

Et aujourd'hui, après vingt et un ans d'existance, et à la veille de son dixième congrès plénier, qui sera tenu à Lewiston, dans l'Etat du Maine, les 11 et 12 octobre 1921, la Société compte 40,501 membres, avec une encaisse, au 1er juillet dernier, de $1,700,800.43.

Cet actif est garanti sur des obligations municipales et fédérales et sur des bons de la Liberté "Liberty Bonds". Ajoutons que l'Union possède, à Woonsocket, un immeuble, où se trouve le bureau-chef de la Société.

Le comité exécutif qui dirige les affaires de la société, et qui est en fonctions depuis 1911, ayant été élu au congrès de Providence et réélu successivement aux congrès de Fall River, de Worcester et de Springfield, est composé des officiers suivants:

Président : M. Henri T. Ledoux.
Secrétaire : M. Elie Vézina.
Trésorier : M. Pierre Bonvouloir.
Médecin-Reviseur : Dr F. A. Ruest.
Contrôleur : M. J. A. Favreau.

La Société fait partie de la Fédération Catholique Franco-Américaine, depuis sa fondation soit le 2' septembre 1916.

N'est-ce pas là un résultat magnifique? Aussi ses opérations financières ont placé cette société au premier rang des institutions du genre en Amérique.

LEWISTON, VILLE DU CONGRES

C'est à Lewiston, que doit se tenir le dixième congrès de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique.

L'histoire de Lewiston est l'histoire de l'une des villes les plus prospères de la Nouvelle-Angleterre.

Cette ville est sise sur les rives de la rivière Androscoggin, offrant un avantage hydraulique incomparable. En 1861, une charte de ville lui était accordée par l'Etat du Maine. En 1880, elle prit sa place comme seconde ville de l'Etat, place qu'elle détient encore aujourd'hui. Actuellement sa population est de 31,707 âmes.

La ville possède un magnifique hôtel de ville, une riche bibliothèque publique; deux hôpitaux: The Central Maine General Hospital, l'hôpital français des Soeurs de la Charité: deux maisons de refuge pour les femmes âgées et de beaux parcs; de spacieux hôtels; de nombreuses banques et un grand nombre de manufactures diverses. Ses maisons d'affaires et ses magasins se classent parmi les plus beaux de l'Etat, ses écoles parmi les plus belles du pay: ses églises sont nombreuses et bien fréquentées.

Lewiston compte une population franco-américaine de 15,000 âmes et Auburn de 4,800, formant ainsi un total de 20,000. L'Union Saint-Jean-Baptiste possède quatre conseils en ces deux villes.

C'est à l'église de la paroisse St-Pierre que sera célébrée la messe d'ouverture du dixième congrès de la Société, le 11 octobre prochain. Le sermon de circonstance y sera prononcé par le R. P. Ange-Emile Dion, O. P., prieur au Couvent d'Etudes de la Province Dominicaine à Ottawa, Canada.

Cette paroisse fut fondée en 1870 alors que M. l'abbé Edouard Létourneau vint exercer son ministère parmi la congrégation canadienne de Lewiston. En octobre 1871, arrivait M. l'abbé Pierre Hévey. Se mettant à l'oeuvre immédiatement, il commença la construction d'une église dont la première pierre fut posée en juillet 1872 et qui fut bénie le 4 mai 1873 par Mgr Bacon, évêque de Portland, sous le vocable de St-Pierre.

C'est en 1881 que M. le curé Hévey, épuisé de travail, songea à confier la direction de la paroisse à des religieux, et au mois d'octobre de cette même année, le T. R. P. Mothon, accompagné de cinq domincains et d'un frère convers, venait prendre la direction de la paroisse. La paroisse St-Pierre compte aujourd'hui 2,300 familles et 11,000 âmes.

Au mois d'octobre 1902, une partie de la paroisse St-Pierre fut détachée pour former la nouvelle paroisse St-Louis, et, en 1907 on en détacha une autre partie pour former la paroisse Ste-Marie.

OEUVRES SOCIALES

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique, tout en donnant une attention particulière à la question de finances, dont elle se sert comme d'un puissant moyen d'action, vise à un but bien plus élevé.

Elle désire grouper sous son étendard tous les Franco-Américains catholiques, afin de les dérober, eux et leurs enfants, aux influences dissolvantes du matérialisme.

Partout, il est un ferme appui pour les oeuvres paroissiales, et ses conseils ont souvent été les berceaux de nouvelles paroisses. Elles favorise surtout et avant tout les écoles catholiques, en aidant à les établir dans les centres où il n'y en a pas encore, en assurant leur existence, en les défendant même devant les législatures.

L'école, c'est l'arène où les junes enfants, la joie de la famille, l'espoir de la société, viennent préluder aux luttes qu'ils auront à soutenir dans le cours de la vie. Travailler à éclairer l'intelligence et à fonder le coeur de l'enfant c'est là un but noble et beau entre tous. C'est un sujet si important que tous le monde admet la nécessité de former les enfants, si l'on veut plus tard avoir de bons citoyens. L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique demande à tous nos compatriotes franco-américains de parler notre langue: que notre langue soit comme un drapeau que fièrement nous arborons; de pratiquer notre religion; c'est un problème bien difficile à résoudre pour un peuple que de rester uni parmi les hommes, s'il se divise devant Dieu, et de conserver nos traditions; ces traditions, nous les conservons intactes dans nos coeurs, si nous gardons ces deux éléments constitutifs de notre nationalité: la religion et du caractère national d'un peuple, l'Union St-Jean-Jean-Baptiste d'Amérique s'est faite propagandiste des vieilles chansons françaises. Rien, croyons-nous, n'est plus attachant que ces chansons, et rien n'émeut davantage. Beaucoup d'entre elles ont bercé notre enfance; d'autres ont été pour nous les accompagnatrices d'évènements qu'elles nous aident ensuite à évoquer. Et toutes, dans leur sincerité sans apprêt, elles résument ou mieux elles synthétisent l'âme de notre race.

Aussi, la Société, dans l'accomplissement de son oeuvre bienfaisante, a compris la nécessité de sauver de l'oubli et de faire revivre chez les Franco-Américains ces vieilles chansons, ces vieux refrains, ces chants du foyer, ces romances simples et naives, tous ces vieux airs que chantaient nos ancêtres et qui égayaient leur vie. Ce fut bien l'origine de ces 6 tomes des "Chants populaires des Franco Américains", édités par l'Union, et dont jusqu'aujourd'hui plus de 45,000 exemplaires sont répandus parmi nos compatriotes, apportant dans la gaiété et leur rappelant toujours des traditions quaucun de nous ne peut oublier ni ignorer.

"L'UNION"

Désireuse de former une bonne mentalité chez les Franco-Américains et d'apporter à ses membres les résultats des travaux de l'organisation, la Société publie un journal "L'Union" qui est actuellement distribué à près de 40,000 exemplaires par mois. Appuyé sur cette parole de Léon XIII, qu'un journal catholique est une prédication perpétuelle, les directeurs de la Société s'efforcent de faire de ce journal le défenseur de la doctrine catholique comme des prérogatives nationales.

Le journal, si petit soit-il, peut remplir une belle mission pour le bien, s'il comprend le rôle qu'il a à jouer dans l'éducation du peuple.

BIBLIOTHEQUE MALLET

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique possède une collection très précieuse de livres, lettres, rapports et écrits concernant les premiers établissements catholiques aux Etats-Unis, véritables notes historiques qui serviront un jour à refaire l'histoire de notre élément en terre américaine.

La bibliothèque comprend au delà de 1,500 volumes et pamphlets, ainsi que nombre de manuscrits inédits, etc. Un grand nombre de ces livres ont été publiés avant 1820. Plus de la moitié de ces volumes sont écrits en langue française; les autres le sont en langue anglaise, à l'exception de cinq ou six qui sont en langue espagnole.

Depuis qu'elle est la propriété de l'Union, la bibliothèque Mallet s'est constamment enrichi de nouveaux volumes. Tout ce qui se publie sur la cause française en Amérique est soigneusement collectionné et classifié, de sorte que cette bibliothèque, déjà d'un prix inestimable pour les Franco-Américains, acquiert tous les jours une valeur plus grande.

LA CAISSE DE L'ECOLIER

Il est des questions qui ont de tout temps passionné les âmes, parce qu'elles sont profondément humaines. L'éducation est un de ces sujets, et faut-il s'en étonner, Il s'agit de prendre l'enfant et de *l'élever* dans toute la force du mot. Nulle oeuvre n'a plus besoin avec le secours divin, de toute l'autorité du père, de toute la tendresse de la mère, de l'exemple de tous.

En général, les parents franco-américains, si l'on en exempte un petit nombre qui manque sur ce point, comprennent bien l'importance de l'éducation primaire. Mais la question de l'éducation supérieure est trop négligée chez nos frères d'outre 45ième.

Aux Etats-Unis il y a urgence de former chez la population franco-américaine une élite intellectuelle. Le relèvement social et économique ne s'opérera qu'en autant que les Franco-Américains ne reculeront pas devant les sacrifices nécessaires pour munir notre jeunesse de l'instruction dont elle a besoin pour marcher la tête haute à côté des autres races. L'élément réclame des patriotes courageux et renseignés a besoin d'apôtres éclairés.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a compris l'importance de cette oeuvre "chargée de fournir aux jeunes gens les armes qui leur seront nécessaires dans la lutte qu'ils sont appelés à soutenir contre l'envahissement des races étrangères". Ainsi elle a ajouté un nouveau et glorieux fleuron à sa couronne d'oeuvres, en fondant la Caisse de l'Ecolier, seul moyen peut-être de sauver la vie de notre élément dans cette République. Le congrès de Worcester a décrété la fondation d'un fonds spécial destiné à favoriser l'instruction des enfants des membres Cette Caisse est sans contredit le don le plus précieux distribué à nos compatriotes par la Société. Les bénéfices en maladie et au décès sont peu de chose, auprès du bien intellectuel et moral que cette oeuvre est appelée à accomplir.

Le 26 juin 1917 avait lieu le premier examen des concurrents pour les bourses de la Caisse de l'Ecolier. Sur 239 aspirants, 155 se présentèrent pour subir les examens, et 24 obtinrent les deux-tiers des points, pourcentages requis pour l'octroi des bourses. En septembre de la même année, dix-huit jeunes franco-américains, bénéficiaires des bourses, entraient dans des maisons d'éducation pour y suivre un cours d'études classiques. L'an prochain huit nouvelles bourses seront allouées aux vainqueurs du prochain concours, et présentement vingt-cinq protégés de la Caisse de l'Ecolier poursuivent courageusement leurs études au collège de l'Assomption de Worcester, Mass., au Collège de Joliette, au collège de Montréal, au collège de Sherbrooke, au petit séminaire de Grand Rapids, Michigan, au collège apostolique des pères de la Salette de Hartford, Conn., au collège diocèsain de Providence, R. I., au collège commercial de Poughkeepsie, N. Y. Tous ces élèves avancent rapidement dans leurs études et donnent les plus belles espérances.

En face de cette oeuvre d'éducation, encouragé par les bourses qu'offre la Caisse de l'Ecolier, l'on comprendra mieux, nous l'espérons, le grand avantage dune formation plus efficace chez les hommes de demain. C'est la grande nécessité de notre temps. Procurer à la jeunesse l'inestimable bienfait d'un cours d'études, c'est emboîter le pas avec les races supérieures, c'est-à-dire au monde que nous entendons vivre et vivre de la ie la plus utile aux destinées de notre race, sur le sol des Etats-Unis.

LA CAISSE DES VIEILLARDS

La Caisse des vieillards, des impotents et des incurables, fondé au congrès de Springfield, par le vote unanime des délégués, est entrée en fonctionnement régulier le 1er décembre 1919.

Le but de cette Caisse est, par devoir et par reconnaissance et non par charité, de venir en aide aux membres âgés, aux membres impotents et aux membres atteints de maladie incurables, lorsque ces membres sont sans soutien véritable et sans fortune, afin de protéger leurs jours et de leur procurer une vieillesse relativement heureuse, en les plaçant dans des institutions ou des familles à mentalité catholique.

Ces membres sont des ouvriers de la première heure. Leur travail, leur dévouement, leur zèle, leurs luttes et leur abnégation, unis aux efforts de leurs contemporains, ont sauvé notre langue et notre religion. Ils ont contribué à la création des paroisses, des sociétés et des journaux. Ils ont pris une part très active à la fondation de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Aujourd'hui, si cette Société est si belle et si prospère, si là-bas, on a conservé la religion dans toute son intégrité, si l'on parle la langue française dans toute sa pureté, c'est grâce, en bonne partie, à ces braves soldats du passé.

Cet héritage de bienfait crée un devoir absolu vis-à-vis de ces vieillards. Aujourd'hui ils sont dans le besoin; ils souffrent et ne peuvent plus se suffire. Personne n'est là pour ensoleiller leurs derniers jours ou leur rendre plus paisible les horribles souffrances de cruelles et longues maladies. Personne n'est là, autour d'eux, pour leur répéter qu'ils ne sont pas abandonnés, les inciter à demeurer

(A suivre en page 2)

LA ST-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la page 1)

dans une douce quétitude et les faire espérer en une vie meilleure.

Il appartenait aux membres de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique d'appeler à eux et de leur dire : "ne craignez rien, nous sommes là, nous prendrons soin de vous comme des fils bien nés prennent soin de leur vieux parents et de leurs malades. Nos vieux membres ont été à la peine des débuts pour nous rendre la vie plus facile. Ils ont donné leur temps et leurs énergies pour construire notre propre avenir. Ils ont donc des titres imprescriptibles à notre reconnaissance: ils ont droit à la protection de la Société. Sans forfaire à l'honneur, nous ne pouvons la leur refuser.

C'est par reconnaissance et par devoir social que l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a fondé la caisse des vieillards, des impotents et des incurables. C'est par reconnaissance et par devoir qu'elle la maintiendra pour secourrir ses vieux membres nécessiteux.

Déjà la caisse des vieillards, des impotents et des incurables a soulagé bien des douleurs et réparé bien des ingratitudes. Grâce à la minime contribution de cinquante sous que chaque sociétaire verse annuellement à cette caisse, elle a pu généreusement semer ses bienfaits. A l'heure actuelle trente-cinq de ses membres pauvres, affaiblis par l'âge et éprouvés par les infirmités, doivent leur existence matérielle à sa liberté, et ce serait écrire une page glorieuse dans l'histoire de la Société que de faire le récit des souffrances adoucis, des larmes séchées, de la misère soulagée, et des rayons d'espoir jetés au milieu des familles éprouvées, par l'entremise de cette Caisse presque providentielle des vieillables.

UTILITE DE LA SOCIETE

Au point de vue national, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique a déjà fait ses preuves; elle a contribué pour beaucoup à rappeler nombre de franco-américains dans le chemin du devoir; à faire aimer la langue française et les bonnes vieilles traditions familiales, elle a été une éducatrice merveilleuse.

Elle s'occupe d'oeuvres sociales et catholiques. Elle a été le principal facteur dans l'organisation de la société franco-américaine du Denier de St-Pierre; l'association Catholique de la Jeunesse Franco-Américaine et la Brigade des Volontaires Franco-Américains ont sollicité d'être sous son patronage.

Dans le domaine religieux, la Société a réussi à faire beaucoup de bien à l'élément franco-américain; plusieurs paroisses ont été organisées sous ses auspices. Ses conseils savent subsister par eux-mêmes et sont toujours l'appui le plus efficace des paroisses.

Si d'autre part, nous considérons que le succès financier que l'Union a remporté est sans égal dans l'histoire de la mutualité, il faut admettre qu'elle répond aux exigences et qu'elle mérite considération.

Voilà, en résumé, l'oeuvre de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. Et cette oeuvre, officiers et membres entendront bien la faire vivre, la voir grandir et se développer encore.

Envers et contre tout, l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique bataillera pour la défense de notre langue et la conservation de notre foi, toujours fidèle à sa devise: "Potius mori quam foedari".

CURIEUSE OPERATION CHIRURGICALE

Il y avait une fois deux hyènes et un léopard qui vivaient dans des cages mitoyennes. Les léopards ne sont pas d'humeur patiente, on le sait de reste, même les léopards de ménagerie. Ils aiment dormir la nuit, comme c'est le droit de chacun, le travail fini. Or, les hyènes ont accoutumé de remplir le silence nocturne de ces hurlements caractéristiques, dénommés justement "hurlements de hyène".

Bornéo, le léopard, ne pouvait point se reposer à cause de ces hurlements. Quand on est léopard et qu'on a des voisines génantes, on ne recourt point à son concierge, à son propriétaire ou à une quelconque "commission arbitrale", on les mange. Ainsi fit Bornéo. Il rongea la cloison qui le séparait des "bruiteuses" de mi-nuit, entra chez elles et les dévora. Mais ce festin ne fut pas savouré sans bataille. Et Bornéo eut l'appendice déchiqueté. D'où la nécessité d'une intervention chirurgicale.

M. Roeland, qui est non seulement conseiller municipal, mais encore vétérinaire, accepta de faire cette opération délicate et dangereuse.

Elle eut lieu hier, dans la grande cage de la ménagerie Marcel, que les photographes et les opérateurs de cinéma avaient envahis pour la circonstance.

Les fauves supportent mal l'insensibilisation. Boréno, qui est une admirable bête dans la force de son âge, ne fut point endormi. Et ce ne fut pas la moins difficile et la moins passionnante partie de l'opération que celle qui consista, pour l'immobiliser, à lui lier les pattes contre les barreaux de fer. Le dompteur et une dizaine d'aides furent nécessaires. Deux coups de crocs et c'en était fait des plus solides cordes. Il fallut donc, pendant la grande heure que dura l'intervention, lui donner à mâcher de lourds bâtons qui se teintaient de sang sous la force des morsures.

La bête immobile, commença le rôle du médecin. Vêtu d'une blouse blanche, ayant à portée de la main sa trousse aux instruments inquiétants, les fioles, le coton hydrophile, les bandes Velpeau, calme et tranquille, M. Roeland donna les soins nécessaires. On craignait que la plaie infectée ne rendit indispensable une amputation. Mais une cautérisation profonde parut suffisante. Bornéo fut admirable de résistance; quand le thermocautière fit grésiller sa chair fumante, il sursauta, mordit un peu plus fort son bâton, mais aucun gémissement ne sortit de sa gorge puissante; ses beaux yeux d'un gris vert a demi-fermés, il reniflait l'eau fraîche que l'on faisait doucement couler d'une éponge sur son mufle enfiévré, pour le rafraîchir.

Et cela dura longtemps. Le pansement fut toute une affaire. Il n'est point commode de faire tenir un bandage sur la queue d'un léopard. Pourtant, de ses mains expertes, M. Roeland fabriqua une "poupée" magnifique à Bornéo.

Quand tout fut bien fini on délia le patient. Comment allait-il profiter de la liberté reconquise de ses membres? On attendait avec un peu d'angoisse. Quelques secondes, il ne bougea point, comme prostré. Puis, il bondit soudain, se jeta contre les barreaux. Bref sursaut! Bornéo retomba sur le flanc, épuisé. A grand'peine on le fit rentrer dans sa petite cage toute jonchée de paille fraîche. On rabattit volets de bois.

Lorsque nous partîmes, l'opéré reposait paisiblement.—J.-N. Faure-Biguet.—(L'Echo de Paris).

RECRUTEMENT RELIGIEUX

Le "Figaro" soulignait, l'autre jour, la disette de prêtre dont pourrait bien souffrir l'Eglise de France. Une curieuse statistique serait à faire des milieux sociaux où se recrute le clergé de France. Sait-on quelle était cette année la composition d'un des plus importants séminaires de France? En plus du recrutement normal des jeunes séminaristes, il y avait: 1 colonel breveté d'état-major, 1 commandant, 6 capitaines, 16 lieutenants, 26 sous-lieutenants, 4 officiers de marine, 5 polytechniciens, 3 centraux, 2 agrégés de lettres, 6 docteurs en droit, 5 ingénieurs, 30 licenciés, 1 médecin auxiliaire, 1 élève de l'Ecole des mines, 1 normalien, 1 inspecteur des finances, 1 secrétaire général de la comptabilité du Bon Marché. Et même deux anciens membres de la Confédération Générale du Travail!

PUBLIC NOTICE

NOTICE is hereby given that a meeting of the Council of the Rural Municipality of De Salaberry will be held at St. Pierre, Manitoba, on Sept. 12th, 1921, at 10 o'clock a.m., at which meeting the passing of a by-law dealing with the closing of the road known as the "CAREY ROAD" running westerly from the Village of St. Pierre through Lots 28 and 29, according to the Dominion Government Survey of the Rat River Settlement, and the northeast quarter of Section 32 in Township 5 in Range 4 East of the Principal Meridian, in Manitoba, as said road is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 506; and also the closing of a portion of the road in the said northeast quarter of said Section 32 shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 507; and the opening, in lieu of the above roads to be closed, of a road from a point in the Main Highway from St. Boniface to Emerson, as same is shown on a plan of survey of the same filed in the Winnipeg Land Titles Office as No. 606, in said Lot 29, thence through the said Lots 28 and 29 and the northeast quarter of said Section 32 to a point in the Government road allowance along the northern boundary of the said quarter of said section, as the said road to be opened is shown colored pink on a plan of survey of the same prepared by Stephan Guttormsson, Manitoba Land Surveyor, and attested at Winnipeg on the 29th day of December 1920 (copies of which proposed by-law and plans may be seen at the office of the Clerk of the Municipality at St. Pierre, Manitoba) will be considered.

ALL PARTIES interested in the subject matter of the said proposed by-law are hereby notified of the said meeting and to govern themselves accordingly.

Municipality of De Salaberry,
Paul Chenard,
Clerk.

St. Pierre, Man.,
July 27th, 1921.

LA FEVE DES FILS DU DAUPHIN

Le 6 janvier 1764, la mère Prudence, femme d'un pauvre bûcheron-charbonnier de la forêt de Marly, était fort occupée à préparer une grosse galette de sarrasin pour le repas du soir.

C'était le jour des Rois, et la brave créature, désireuse de régaler son homme, le grand Pierre, hâtait de confectionner de son mieux le traditionnel gâteau.

Elle venait de retourner dans la poêle la pâte croustillante et dorée, lorsqu'elle s'arrêta, stupéfaite. Debout devant la porte de sa cahute et à demi entrés dans la salle basse, quatres petits garçons la regardaient en équarquillant des yeux étonnés.

A leurs costumes étincelants de dorures et de pierreries, un oeil exercé eût pu reconnaître des fils de riche seigneurs de la cour, mais Prudence n'avait jamais vu de belles choses, et ses yeux naïfs n'appréciaient pas la valeur de ces vêtements somptueux.

— Mon Dieu! comme c'est triste et noir chez vous, pauvre femme! sécria l'un d'eux, petit bonhomme à l'allure fière et décidée, à la parole brève et autoritaire. Comment pouvez-vous vivre là-dedans?

— Comme de pauvres gens que nous sommes, mon jeune Monsieur, répondit la bûcheronne.

— Ah!... Mais votre cabane n'a même pas de porte... On entre comme on veut ici!

— Il ne vient jamais personne!

— Pas même des bêtes sauvages?

— Quelquesfois... mais quand on les entend arriver on s'arme et on leur donne la chasse.

— Ah!... Vous êtes vraiment ..., courageuse! remarqua le plus petit des bambins de la troupe... Moi, je ne sais bien qu'à votre place je mourrais de peur!...

— Oh! vous, répondit ironiquement l'aîné, vous tremblez de tout!

— Ne grondez pas votre frère, intervint la charbonnière, il est tout petit et si frêle!... Il n'y a rien de surprenant à ce qu'il soit facilement effrayé!

— C'est vrai! vous avez raison ... Et à quoi donc vous occupiez-vous là, devant de feu? interrogea après un court silence le jeune curieux.

— Je faisais une galette pour le dîner de mon mari.

— Oh! qu'elle est belle! et comme elle sent bon! Donnez-nous-la, dites... voulez-vous?

— Je serais bien heureuse de vous contenter, mes mignons, mais c'est tout ce que le grand Pierre aura pour son dîner.. je ne je puis le laisser mourir de faim, n'est-ce pas?

— Cependant... murmurèrent les enfants.

— Vous voudriez bien y tâter, et je ne puis pas vous refuser. C'est le jour des Rois, aujourd'hui, et on doit accueillir les hôtes qui se présentent. Asseyez-vous autour de la table, je vais partager le gâteau. Pendant que vous goûterez, je me dépêcherai de faire lever une nouvelle pâte afin que Pierre ne soit pas leurré ce soir en rentrant. Aujourd'hui, tout le monde doit être heureux.

Joyeux et affamés, les bambins s'attablèrent.

! Ah! Louis! disait l'un, si notre gouverneur nous voyait, il en ferait une jaunisse!

— Et notre grand-père, donc! Pensez-vous qu'il serait content?

— Oh! il ne dit jamais rien, balbutia le tout- petit; pourvu que nous soyons heureux, il est satisfait! Et s'il n'y avait pas M. de la Vauguyon!...

— Il est terrible, lui, c'est vrai! Quand je pense qu'il nous croit bien occupés à faire nos versions latines!

— Rassurez-vous, Charles, rassurez-vous, reprit l'aîné d'un ton ifportant, ils ne songent guère à nous! Ils sont tous fort occupés à se parer pour se rendre au château ce soir! Vous savez bien que le roi nous offre une fête en l'honneur de l'Epiphanie!

— Ciel! Je l'avais oublié... Mais nous allons être en retard.

— Mais non! Mais non! Nous ne devons monter en carrosse qu'à 5 heures!

— Nous avons donc tout le temps!

Cependant, la mère Prudence avait disposé sur le large tronc d'arbre qui tenait lieu de table quatre assiettes grossièrement peinturlurées, des gobelets d'étain brillants et nets, et se disposait à partager équitablement l'imposante tarte.

— Allons, dit-elle, en passant le plat à tour de rôle... Voyons qui aura la fève!

— C'est moi! s'écria le second la bouche pleine. Je suis le roi... Je commande ici!

— Mois aussi! déclara le plus petit, j'en ai trouvé une!

— Moi de même, exclama le troisième... Nous sommes donc trois rois, notre couronne sera divisée... Gare aux guerres civiles!

— Il n'y a que moi que n'ai rien, murmura l'aîné, les larmes aux yeux... Moi seul ne régnerai pas ce soir... Mais je ne suis pas jaloux! reprit-il après une légère hésitation, je me rattraperai plus tard. En attendant, mes frères, je bois aux succès de vos Etats.

Et l'eau claire que leur versait leur hôtesse fut gaiement dégustée.

* * *

Cependant, l'heure s'avançait, et au grand regret de ses cadets, le frère aîné dut donner le signal du départ.

! C'est l'heure de rentrer au château, vite, hâtons-nous, dit-il.

— Au château? questionna Prudence; mais lequel?

— Marly!

— Ah! vous appartenez donc à la maison de Monseigneur le Dauphin?

— Oui, répondit le jeune garçon sans sourciller.

— Vous êtes bien heureux de connaître un aussi bon prince! On le dit juste accueillant et pieux.. On parle aussi ici beaucoup de ses fils... Ils sont très beaux et forts, paraît-il?

— On vante partout leur amabilité, c'est certain, mais nous ne pouvons en juger... Au revoir, bonne mère, continua-t-il... Au revoir, car nous reviendrons vous voir sûrement bientôt. Merci de votre hospitalité, nous ne l'oublierons jamais, soyez-en sûre. Nous somme forcés de partir, car autrement nous vous aurions encore tenu compagnie! On s'amuse tant chez vous!

Et riant aux éclats, heureux d'avoir goûté une heure de liberté et satisfaits d'avoir pris une si savoureuse collation, les quatre petits visiteurs partirent en courant.

Le lendemain, un page à la livrée du dauphin frappait à la fenêtre de la cabane de Prudence.

— Madame, dit-il à la brave femme ahurie, je viens de la part des quatre petits garçons que vous avez reçus hier, et qui ont goûté chez vous. Ils me chargent de vous remettre cette bourse, qui contient toutes leurs économies, à titre de remerciement. Ils viendront d'ailleurs eux-mêmes vous dire toute leur reconnaissance dès qu'il en auront le loisir, mais les fils du dauphin sont toujours très accaparés par mille obligations, et ils ne savent point quel jour ils pourront vous visiter.

— Ciel! murmura la brave femme, paralysée par la surprise, Ciel!... les fils de Monseigneur.. ils sont venus ici où c'est noir et laid...

— Et ils ont gardé de vous un charmant souvenir. Ils désirent que vous employiez la somme qu'ils vous envoient à acheter de jolis meubles, à arranger votre cabane et à la garnir de bons lits et de sièges comfortables...

Et laissant Prudence émerveillée de tout ce qui lui arrivait, il partit au galop de son cheval.

* * *

La prédiction de la fève des Rois devait s'accomplir. Le fils aîné du dauphin, le duc de Bourgogne, mourut en 1771, sans avoir régné.

Son frère, le duc de Berry, monta sur le trône sous le nom de Louis XVI, il devait mourir victime de la fureur révolutionnaire, le 21 janvier 1793.

Des deux derniers: le comte le Provence, devint Louis XVIII et le comte d'Artois, Charles X.

La galette de mère Prudence avait dit la vérité.—*Jean Rosmber.*

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A VENDRE — Action de la Cie J.-J. Daoust de St-Boniface. Valant $100 pour $75.00. S'adresser: Jos. Lamontagne, St-Boniface

ON DEMANDE—Une bonne générale chez Madame T.-A. Bernier, 147 Ave. Provencher, St-Boniface. Téléphone N2524.

Choisissez les teintes désirées pour les murs, le bord et le plafond de chaque pièce. Un paquet de cinq livres couvrira une étendue d'une carrée de 300 à 450 pieds selon la condition des murs, un mur qui n'est pas uni prendra naturellement plus d'Alabastine qu'un mur bien uni et nonporeux. Les proportions du mélange sont un demi litre d'eau à une livre d'Alabastine. Des instructions plus détaillées pour le mélange et l'emploi sera trouvées sur chaque paquet.

En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

LA PAPAUTE ET LES PEUPLES

(Semaine Religeuse de Québec)

L'un des derniers courriers d'Europe nous a apporté le texte de l'importante allocution qu'a prononcée Sa Sainteté Benoît XV, au consistoire du 13 juin dernier. C'est encore un appel à la paix, qui doit être fondée sur "la justice et la charité" (dit le Souverain Pontife), que fait entendre le Pape au monde ébranlé par les commotions sociales et troublé par les agitations politiques.

Benoît XV porte d'abord ses regards de chef de la chrétienté sur la Palestine, et il dit sa douleur de voir les Juifs y dominer les chrétiens. "Nous ne voulons pas, à coup sûr, que les droits de l'élément hébraïque y soient diminués; mais nous voulons que ces droits ne soient pas mis au-dessus des justes droits des chrétiens." Et le directeur de l'Osservatore romano, le comte Dalla Torre, commentant cette ferme déclaration du Souverain Pontife, rappelle le caractère, sacré pour l'humanité toute entière, des lieux à jamais vénérables qui ont vu naître et mourir le Rédempteur; il rappelle aussi qu'outre les droits souverains de la religion, qui doivent y être à tout prix respectés, il y a les "droits ethniques et politiques" des populations chrétiennes et musulmanes, dont la Palestine est "la terre paternelle", terre qu'ils n'ont jamais abandonnée, eux, pour "des pays plus vastes et plus riches".

Benoît XV se plaint, avec une tristesse pleine de dignité, de la profanation de la Terre Sainte, que plusieurs ne craignent pas de convertir en lieu d'amusements scandaleux en y installant toutes "les attractions de la mondanité". On rapporte, en effet, que les bals et les représentations de vues animées se multiplient, à Jérusalem, et que certains audacieux entrepreneurs d'amusement public ont même parlé, en ces derniers temps, d'établir une "station à la mode" (a fashionable resort) sur le sommet vénérable du mont Carmel. Le Tablet de Londres prétend, heureusement, que les autorités britanniques, qui gouvernent la Palestine, ont tué dans l'oeuf ce scandaleux projet.

Le Pape se plaint aussi douloureusement de l'activité néfaste en Palestine des "sectes non catholiques", qui dépensent à profusion des sommes d'argent considérables pour y corromppre les populations catholiques, appauvries par la guerre, y causant des "ruines spirituelles" lamentables. Et Benoît XV regrette amèrement que ses modestes ressources, déjà mises à contribution par les innombrables appels qui lui viennent de toutes les parties du monde, ne lui permettent pas de faire face à tous les besoins de ses enfants de Terre Sainte.

Nous nous permettons d'offrir à la considération respectueuse des catholiques canadiens qui ont de la fortune ces plaintes profondément touchantes du Père des fidèles. Que d'âmes vivant au "pays du Christ" pourraient être sauvées par des aumônes généreuses envoyées au Sauverain Pontife à leur intention! Qui donne au Pape, donne à Jésus-Christ lui-même; et qui donne à Jésus-Christ, se prépare une belle place au ciel.

Benoît XV embrasse ensuite les peuples de l'Europe de son regard de père, et il déplore le fait que les haines et les aversions de la guerre durent encore. Dans un appel chaleureux, il demande à tous "les chefs de gouvernement de bonne volonté" d'inviter leurs nations respectives à discuter "dans un esprit de justice et de charité chrétienne" les questions dont la solution n'a pas encore été arrétée d'un commun accord.

Puis, le Pape termine ce discours mémorable en rappelant la consolation et le réconfort qu'ont apporté à l'Eglise, au milieu de tant d'afflictions, "presque toutes les nations civilisées qui n'avaient pas de relations diplomatiques avec le Saint-Siège" avant la guerre, en envoyant leur ambassadeur au Vatican, sitôt le conflit terminé; et Benoît XV se réjouit tout particulièrement du retour de la France, qui "a voulu reprendre auprès du Vicaire de Jésus-Christ la place qu'elle occupait depuis des siècles". Une allusion discrète à l'Italie, où "la triste condition des choses fait obstacle à la liberté et à l'indépendance nécessaire du Pontife Romain", qui terminait l'allocution pontificale, a provoqué des commentaires favorables à la reprise des relations entre le Vatican et la Maison de Savoie dans un grand nombre de journaux italiens, et jusque dans le radical Messaggero.

L'auguste parole du Pontife Romain continue donc à rayonner sur le monde; elle domine le fracas des discussions politiques et porte en elle des semences fécondes de paix, de charité et de bénédiction. Puissent les peuples et les chefs d'Etats prêter une oreille respectueusement attentive à cette parole de salut!—Antonio Huot, ptre.

DECES

Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de Mme Vve Lachance, décédée vendredi dernier à l'âge de 76 ans.

Le service funèbre a eu lieu à St-Norbert, lundi dernier, au milieu d'un grand concours d'amis.

Mme Lachance était l'une des plus anciennes résidentes de St-Norbert et elle était aimée et respectée par tous.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son fils, le Dr F. Lachance et Mesdames Potvin, Poitras et de Moissac.

A la famille en deuil nos offrons nos sincères condoléances.

Une compagnie de Winnipeg doit construire sous peu un bloc de l'autre coté de la nouvelle bâtisse de la Banque d'Hochelaga.

NOTES LOCALES

Mme Joseph Chabot est de retour d'un voyage dans la province de Québec.

* * *

Le pèlerinage à Ste-Anne des Chênes a été un véritable succès. Il y avait foule.

* * *

A l'occasion du départ de M. Henri d'Eschambault ses amis lui ont présenté un joli sac de voyage.

* * *

M. Collin doit ouvrir le premier septembre prochain dans le bloc Dubuc une épicerie de choix.

* * *

Au Collège de St-Boniface—Les élèves, anciens et actuels, sont invités à venir faire la sainte communion au collège à la messe de 7 heures, lundi le 15 août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge.

* * *

Quatre mille travaillants venant du Nouveau Brunswick sont arrivés dimanche dernier pour les récoltes.

* * *

M. Henri d'Echambault doit partir dans quelques jours pour aller demeurer à Montréal.

* * *

M. Paul Bérubé est entré en société avec M. Hélie, épicier, avenue Provencher.

* * *

M. Manny est parti ces jours derniers pour aller demeurer à Montréal avec sa famille.

* * *

M. Méderic Cyr est de retour d'un voyage de quelques jours à Minneapolis, Minn.

* * *

La prochaine retraite fermée commencera le 18 août à 9 heures du soir et se terminera lundi matin le 22. Qu'on donne son nom au plus tôt au R. P. Lacouture, S. J. du Collège St-Boniface.

IGNORANCE DU PEUPLE AMERICAIN

New-Brunswick, N.-J. — Le Dr John-J. Tigert, commissaire de l'instruction publique, a prononcé hier un discours sensationnel, au cours d'une conférence sur l'instruction. Il a dit en substance : "L'Amérique est aujourd'hui la seule des grandes nations où l'instruction n'a pas atteint un haut degré. Il est extrêmement humiliant de constater que, dans le plus riche pays du monde, on ne trouve pas assez d'argent pour payer raisonnablement les instituteurs et les institutrices. Il a été déclaré que l'Amérique, comme Rome, serait détruite par les vandales, non les vandales étrangers, mais les vandales du pays, grâce aux forces des illettrés. Un soldat sur quatre, dans l'armée américaine, ne pouvait ni lire, ni écrire; mais sur cinq mille Allemands, il n'y avait qu'un illetré. Personne ne peut comprendre, sans voir l'impénétrable forêt d'Argonne, ce que nous devons à nos soldats. Mais avoir envoyé nos soldats, tels qu'ils étaient contre des hommes d'une si haute culture, a été un crime. J'espère qu'il n'y aura jamais une autre guerre; mais si, par malheur, un nouveau conflit se produit, ce sera une humiliation pour la nation, si nos soldats ne sont pas mieux préparés. La tâche des mieux préparés. La tâche des écoles est d'assurer cette préparation."

Le Dr Tigert a déclaré que, pendant la guerre, 16,000 instituteurs avaient abandonné leur profession, parce que le peuple américain ne voulait pas leur donner un salaire suffisant. Le salaire était, en moyenne, de $500. Il n'était même que de -234, dans un état. Il faut compter parmi les hommes qui étainet si mal payés des instituteurs de "High Schools".

Le Dr Tigert a déclaré aussi que non-seulement il fallait payer un meilleur salaire, mais qu'il était nécessaire d'obtenir des instituteurs d'un mérite plus grand.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les trauvaux ci-dessous énumérés, à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif par petition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des obligations spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage sur les propriété faisant front sur les rues ou parties de rue où l'ouvrage sera fait, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionnée dans la cédule ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux ne devant pas excéder six (6) pour cent par année, et à un pour cent (1%) par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent (4½%) par année.

Dans le cas d'égoût une contisation de $4.00 par pied de frontage sera prélevée sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où l'égoût sera construit pour le coût de la construction du dit égoût.

Dans le cas du pavage la Cité assumera le coût des intersections plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre septièmes du coût total, et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés faisant face aux deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait, et pour couvrir le coût de l'entretien du pavage, il sera ajouté au coût du pavage, une somme n'excédant pas 25 sous la verge carriée, et le montant nécessaire pour compléter le boulevard sur chaque côté de la rue fera aussi partie de son coût.

Dans le cas de trottoirs la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera construit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces améliorations et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentiones ci-haut.

Les améliorations projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles les travaux seront exécutés, et la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée pour en payer le coût sont respectivement comme suit :

Période de Cinq Ans

Un trottoir en damriers, 4½ pieds de largeur sur le côté ouest de la rue Genthon, à partir du trottoir actuel jusqu'à la rue Niverville. Coût approximatif : $353.30.

Un trottoir de 4 pieds de largeur, en madriers, sur le côté nord de la rue Niverville, de la rue Genthon à la rue Langevin. Coût approximatif : $140.81,

Un trottoir de 4 pieds de largeur, en madriers, sur le côté est de la rue Langevin, de la rue Niverville à la rue Dubuc. Coût approximatif :: $476.42,

Période de Dix Ans.

Un trottoir en granolithique de 5 pieds de largeur, sur le côté ouest de la rue Genthon, à partir du trottoir actuel jusqu'à la rue Niverville Coût approximatif : $760.40.

Un trottoir en granolithique de 5 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Niverville de la rue Genthon à la rue Langevin. Coût approximatif : $351.94.

Un trottoir en granolithique de 5 pieds de larguer sur le côté est de la rue Langevin de la rue Niverville à la rue Dubuc. Coût appproximatif : $1,191.06,

Un trottoir en granolithique de 5 pieds de larguer sur le côté nord de la rue Eugenie, de la rue Taché à la rue Kenny. Coût approximatif : $1,094.44.

Un trottoir en granolithique de 5 pieds de larguer sur le côté sud de la rue Eugenie de la rue Taché à la rue Kenny. Coût approximatif : $1,094.44.

La reconstruction en béton du pavage, 30 pieds de largeur sur la rue Plinquet, à partir de la rue Archibald jusqu'au chemin Dawson. Coût approximatif: -7,693.40.

Période de Quine Ans.

Un égoût souterrain sur la rue Kavanagh, de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif: $2,-495.00.

Période de Trente Ans.

Un égoût souterrain de 12 pouces sur la rue Dubuc, de la rue Seine à la Rivière Seine. Coût approxifatif: $2,-102.40.

Par Ordre,,
Ernest GAGNON,
Saint-Boniface, Man., Greffier.
ce 10 août 1921.

SOUMISSIONS

Pour construction d'une maison d'école et d'une résidence pour instituteur dans l'arrondissement scolaire St-Germain No 969. Sur lots 135 et 136 St-Norbert.

Des soumissions seront reçues par le soussigné le ou avant le 17 août 1921; pour la construction d'une maison d'école suivant le plan et les devis 1 A et aussi pour le déplacement et les modifications de la maison d'école actuelle afin d'en faire une résidence pour instituteur. Les plans et les devis peuvent être consultés aux bureaux de M. Gilbert Parfitt, Chambre No 301, édifice du Parlement, Winnipeg, ou au Bureau de Poste de Ritchot.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Daté à St-Charles, le 10 août 1921.

ROGER GOULET,
Syndic Officiel pour l'arrondissement scolaire St-Germain No 969. Adresse 86, Village de St-Charles.